

## BILAN DE L'ANNÉE TOURISTIQUE 2004

**L'année touristique 2004 :** le tourisme international enregistre un rebond spectaculaire ; le tourisme des Français est en nette augmentation dans un climat général plus porteur que les années précédentes, et le tourisme étranger en France reste stable par rapport à l'année précédente.

L'environnement du tourisme français s'est nettement amélioré en 2004, mais reste encore fragile.

Du point de vue de l'économie générale, l'année 2004 s'est traduite en France par une nette reprise. Amorcée à la mi-2003, elle s'est poursuivie au premier semestre 2004, mais s'est avérée fragile. En 2004, le Produit Intérieur Brut français a augmenté en volume de 2,3 % (après 0,5 % en 2003), avec une croissance de la consommation des ménages de 2,2 %, soit 0,6 % de plus qu'en 2003.

En ce qui concerne le tourisme international, après une mauvaise année 2003, marquée par la guerre en Irak et l'épidémie de SRAS, le contexte général de 2004 a été particulièrement dynamique. Le tsunami du 26 décembre est intervenu trop tard dans l'année pour infléchir le bilan de l'ensemble de l'année. Le volume du tourisme mondial a connu une croissance exceptionnelle de plus de 10 % en 2004, alors que la croissance moyenne était de 4,3 % par an entre 1990 et 2000. Les résultats sont cependant contrastés entre les différentes zones. Ainsi, la zone asiatique progresse de 29 %, le moyen Orient progresse de 20 %, la zone américaine augmente de 10 % et l'Afrique de 7 %. L'Europe (qui concentre plus de la moitié des arrivées) est moins dynamique avec une croissance de 4 % en 2004.

**La croissance du tourisme des Français en 2004 a été nettement plus forte qu'en 2003 :** + 5,7 % pour le nombre total des séjours et + 1,9 % pour le nombre des nuitées, à comparer respectivement à + 0,8 % et + 0,1 % en 2003 ; depuis quatre ans, la tendance est à une réduction de la durée moyenne des déplacements. Ainsi, la durée moyenne de séjour a diminué de 7 %, passant de 5,77 jours en 2000 à 5,37 jours en 2004. Dans l'ensemble des déplacements des Français, les déplacements à l'étranger constituent une fraction limitée (un peu plus de 10% en séjours et 15 % en nuitées), mais en forte croissance. Ainsi, en 2004, ils ont progressé de 11 % par rapport à 2003.

L'évolution de la fréquentation française en 2004 présente toujours une certaine spécificité par rapport à l'évolution de la conjoncture générale. En 2004, comme en 2003, la consommation globale des ménages a augmenté plus vite que leur pouvoir d'achat. En ce qui concerne les comportements touristiques des Français, ce n'est qu'en 2004 que leur dynamisme semble augmenter ; les comportements restent toutefois très prudents si on en juge par la prédominance encore légèrement accrue en 2004 du recours au secteur non-marchand.

Avec 75,1 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2004 (75 millions en 2003), **la France conserve sa place de première destination touristique mondiale**, devant l'Espagne (53,6 millions d'arrivées, soit + 3,4 %), les États-Unis (46,1 millions, + 11,8 %), la Chine (41,8 millions, + 26,7 %) et l'Italie (37,1 millions, - 6,4 %). (Source : Organisation Mondiale du Tourisme – juillet 2005).

## LES DÉPLACEMENTS DES FRANÇAIS

### Une fréquentation 2004 en nette augmentation dans un climat général de reprise économique modérée

On constate à nouveau en 2004 que les déplacements touristiques des Français connaissent une dynamique propre qui traduit la spécificité du tourisme dans l'économie. Les années précédentes, le dynamisme du tourisme des Français trouvait sa source parmi les catégories qui subissent le moins de contraintes en termes de disponibilité et/ou de moyens économiques pour voyager : les jeunes entre 15 et 24 ans et adultes de plus de 65 ans, les personnes sans charge de famille, les cadres et professions libérales. En 2004, ce sont d'autres catégories qui tirent la progression du tourisme : les âges intermédiaires, de 25 à 50 ans, les artisans commerçants, les couples et les familles avec deux enfants. On constate, en effet, que la proportion de ces catégories a nettement augmenté en 2004 par rapport à 2003 :

- la part des 25-50 ans dans le nombre des séjours passe de 45,7 % à 46,3 % aux dépens de toutes les autres catégories d'âges ;
- la part des artisans commerçants parmi les catégories socio-professionnelles augmente de 4,1 % en 2003 à 4,5 % en 2004 mais reste nettement en deçà des 5 % qui prévalaient entre 2000 et 2002 ; les parts respectives des autres catégories restent à peu près stables ou sont en très légère baisse ;
- la part des familles avec deux enfants gagne un point complet et retrouve en 2004 le niveau de 2002 (13,2 %), après une année 2003 de faibles déplacements.

On distingue classiquement les déplacements personnels et les déplacements professionnels parce qu'ils correspondent à des logiques très différentes. Les déplacements personnels sont bien plus nombreux que les déplacements professionnels.

## LES DÉPLACEMENTS PERSONNELS DES FRANÇAIS

Selon l'enquête « Suivi de la demande touristique des Français » (Direction du Tourisme/TNS Sofrès), la tendance au raccourcissement de la durée des séjours s'est confirmée au cours de l'année 2004 : le nombre des courts séjours a augmenté beaucoup plus vite que le nombre des longs séjours ; les durées moyennes respectives des deux types de séjours se sont réduites.

Comme les deux années précédentes, le goût des Français pour les courts séjours s'est confirmé en 2004, particulièrement en ce qui concerne les déplacements à l'étranger. Le goût pour l'étranger a concerné aussi les longs séjours en 2004.

### • Évolution 2004/2005 des séjours et des nuitées

En (%)

<b>Séjours</b>	France	Étranger	Ensemble
Courts séjours	+ 8,5%	+ 13,2%	+ 8,7%
Longs séjours	+ 0,9%	+ 10,3%	+ 2,4%
Ensemble	+ 5,1%	+ 11,0%	+ 5,7%

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

En (%)

<b>Nuitées</b>	France	Étranger	Ensemble
Courts séjours	+ 6,2 %	+ 10,9 %	+ 6,5 %
Longs séjours	- 1,1 %	+ 11,3 %	+ 0,9 %
Ensemble	+ 0,3 %	+ 11,3 %	+ 1,9 %

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

- **L'hexagone reste privilégié par rapport à l'étranger<sup>1</sup>**

En 2004, la prédominance de l'hexagone se maintient : environ 9 déplacements sur 10 s'effectuent sur le territoire. Comme les déplacements en France sont en moyenne plus courts que les déplacements à l'étranger (5,1 nuits contre 7,9), le poids en nuitées des déplacements en France est un peu plus faible mais atteint quand même 84,1 %.

- **La ville progresse**

La répartition des déplacements selon l'espace choisi s'avère en 2004 assez voisine de celle des années précédentes. En nombre de nuitées, les trois espaces principaux restent le bord de mer, la campagne et la ville. En 2004, le mouvement le plus notable concerne la ville dont la part relative s'accroît de 2,7 points et se fixe à un niveau qui apparaît très élevé par rapport aux cinq dernières années.

**Comparaison 2004/2003 des séjours et des nuitées selon les espaces**

	Part * dans les séjours		Part * dans les nuitées	
	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Mer	25,6	24,7	36,5	36,1
Montagne	13,9	14,2	18,0	18,2
Campagne	38,1	37,8	34,4	33,6
Lac	3,8	3,5	4,8	4,6
Ville	31,4	33,6	22,9	25,6

\* Les totaux de chaque colonne dépassent 100 parce que des réponses multiples sont possibles.

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

- **Les motifs de déplacement : la part des visites à la famille continue d'augmenter**

Parmi les motifs de déplacements personnels, on distingue les visites à la famille, les visites aux amis, les déplacements pour motifs d'agrément et une catégorie résiduelle de faible ampleur qui recueille les autres motifs. En 2004, la part des visites à la famille continue à se renforcer aux dépens des déplacements à motifs d'agrément. Depuis 2000, la part des visites à la famille s'est ainsi accrue de 2 points en termes de séjours et de 1,5 point en termes de nuitées.

<sup>1</sup> Par abus de langage, on limite ici la France à la France métropolitaine. Dans ces conditions, l'« étranger » intègre les collectivités d'outre-mer.

**Évolution 2004/2003 des séjours et des nuitées selon les motifs de séjours**

	Part dans les séjours		Part dans les nuitées	
	2003	2004	2003	2004
Agrément	39,7	39,0	54,3	53,8
Famille	42,6	43,5	31,4	32,3
Amis	10,5	10,4	6,0	6,2
Autres	7,2	7,1	8,3	7,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

- **Les hébergements : nouvelle progression du secteur non-marchand, et particulièrement de l'hébergement familial**

Avant 2001, l'analyse par mode d'hébergement indiquait une progression du secteur marchand par rapport au secteur non-marchand qui restait cependant prédominant avec plus de 60% des séjours. Depuis 2001, le mouvement s'est inversé. En 2004, la part de marché du non-marchand progresse de 0,3 point à la fois pour le nombre de séjours et pour le nombre des nuitées.

**Évolution des séjours/nuitées 2004/2003 selon les modes d'hébergement**

	Part dans les séjours	Part dans les séjours	Part dans les nuitées	Part dans les nuitées
	2003	2004	2003	2004
1- Hôtel	10,4	11,0	5,7	5,8
2- Tente, camping	6,1	5,8	9,3	9,2
3- Location	5,1	4,6	9,3	9,0
4- Gîte, chambres d'hôte	3,4	3,2	3,5	3,4
5- Villages vacances	2,4	2,3	3,5	3,5
6- Auberges de jeunesse, refuge	0,6	0,7	0,4	0,6
<b>Total Marchand</b>	<b>28,0</b>	<b>27,6</b>	<b>31,7</b>	<b>31,5</b>
7- Famille	45,3	46,1	37,1	38,1
8- Amis	12,3	12,4	8,2	8,5
9-Résidence secondaire	10,4	9,8	18,1	17,1
<b>Total Non Marchand</b>	<b>68,0</b>	<b>68,3</b>	<b>63,4</b>	<b>63,7</b>
<b>Autres modes d'hébergement</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

- **Moyens de transport : la voiture privilégiée.**

**Parts (%) des différents moyens de transport (déplacements personnels en France)**

	France			
	Séjours		Nuitées	
	2003	2004	2003	2004
Voiture	84,3	82,4	84,1	82,1
Train	12,2	12,2	12,4	12,6
Avion	1,4	1,4	1,6	1,6
Autocar	1,3	1,3	1,0	1,1
Bateau	0,4	0,3	0,6	0,4
Autres	0,4	2,3	0,3	2,2
Total	100	100	100	100

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/Sofrès

Le questionnaire de l'enquête a été modifié en 2004 par rapport à 2003, notamment pour affiner la description des voyages en train. Il en résulte que les variations d'une année sur l'autre ne sont pas significatives.

La voiture reste de loin le moyen de transport le plus utilisé largement devant le train qui demeure le second moyen de transport. L'examen du trafic (voir plus loin) montre qu'après une année de recul en 2003, les voyages en train, notamment en ce qui concerne les TGV, ont progressé assez vivement en 2004 par rapport à 2003, un peu plus vite que les voyages en voiture. Les parts des autres moyens de transport restent très faibles en nombre des séjours.

- **Les régions : un paysage globalement stable**

La répartition régionale des déplacements des Français en 2004 traduit une grande stabilité par rapport aux années précédentes. Les mouvements de l'année précédente engendrés par les effets de la canicule et de la catastrophe du Prestige sont en partie annulés en 2004 : en particulier, la Bretagne avait bénéficié d'un surplus de visiteurs au moment de la canicule, la part de marché de la Bretagne semble se tasser un peu en 2004 par rapport à 2003. La part de marché de la Provence-Alpes-Côte d'Azur remonte légèrement après un creux l'année précédente. L'Ile-de-France bénéficie de la plus nette progression en 2004. Seules quelques régions enregistrent une légère baisse de fréquentation (Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon...).

**Parts (%) des régions dans les déplacements personnels des Français**

	Part dans les séjours <b>2003</b>	Part dans les séjours <b>2004</b>	Part dans les nuitées <b>2003</b>	Part dans les nuitées <b>2004</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,0	9,3	12,2	12,4
Rhône-Alpes	11,5	11,4	11,9	11,9
Languedoc-Roussillon	6,9	6,7	9,5	9,2
Bretagne	8,0	7,7	9,0	8,9
Aquitaine	6,7	6,6	7,7	8,0
Pays de la Loire	7,7	7,5	7,4	7,5
Midi-Pyrénées	5,6	5,4	5,6	5,5
Ile-de-France	7,1	7,6	4,6	5,0
Poitou-Charentes	4,5	4,3	4,8	4,5
Centre	4,8	5,2	3,4	3,3
Basse-Normandie	3,5	3,6	3,1	3,1
Auvergne	3,2	3,3	3,3	3,1
Bourgogne	3,5	3,5	2,6	2,6
Nord Pas-de-Calais	3,0	3,1	2,3	2,6
Lorraine	2,5	2,5	1,9	2,0
Picardie	2,3	2,4	1,8	1,7
Franche-Comté	2,1	2,1	1,8	1,7
Alsace	1,7	1,7	1,4	1,5
Haute-Normandie	2,3	2,4	1,5	1,3
Limousin	1,4	1,5	1,5	1,5
Champagne-Ardenne	1,9	1,9	1,2	1,3
Corse	0,8	0,8	1,5	1,3
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Suivi de la demande touristique des Français - Direction du Tourisme/TNS Sofrès

**LES VISITEURS ÉTRANGERS**

En 2004, la fréquentation des touristes étrangers en France est restée à peu près stable par rapport à l'année précédente : le nombre d'arrivées s'est établi au même niveau qu'en 2003 (+0,1 %), tandis que le nombre de nuitées a diminué très légèrement (-1 %).

Ceci place la France en position intermédiaire entre les deux principales destinations voisines concurrentes de la France, l'Espagne et l'Italie. Mesurée en nombre d'arrivées, la fréquentation étrangère s'est accrue de 3,4 % pour l'Espagne, et a baissé de 4,8 % pour l'Italie.

En 2004, environ 170 millions de visiteurs étrangers sont venus en France. Parmi eux, 75 millions, les touristes, y ont passé au moins une nuit. Par rapport à 2003, on enregistre une légère hausse du nombre des arrivées (+ 0,1 %), mais une légère baisse du volume des nuitées

(- 1 %) : la durée moyenne de séjour des non-résidents en France a donc légèrement baissé, passant de 7,56 nuitées par séjour en 2003 à 7,55 en 2004.

### Arrivées de touristes étrangers en 2004 selon leur zone de résidence

<i>Pays de résidence</i>	Arrivées (en millions)	Évolution 2004/2003
Royaume-Uni, Irlande	14,6	- 1,3 %
Allemagne	13,7	- 2,3 %
Pays-Bas	12,4	- 1,9 %
Belgique, Luxembourg	8,8	+ 1,8 %
Italie, Grèce	7,9	- 1,4 %
Espagne, Portugal	3,6	+ 5,1 %
États-Unis	2,6	+ 7,1 %
Japon	0,6	+ 6,8 %
Autres	10,9	+ 2,8 %
<b>Total</b>	<b>75,1</b>	<b>+ 0,1 %</b>

Source : Estimation Direction du Tourisme

En 2004, le nombre d'arrivées de touristes est en baisse pour toutes les principales clientèles européennes, à l'exception des touristes belges. En revanche, le retour des touristes américains, japonais ou en provenance du Proche et du Moyen-Orient est très net.

- **Répartition des arrivées en fonction de la durée de séjour**

En ayant reçu 75,1 millions de touristes sur son territoire, la France est restée en 2004 le pays du monde qui accueille chaque année le plus grand nombre de touristes étrangers. En revanche, la France ne détient pas le record en matière de recettes touristiques puisqu'elle est devancée par les États-Unis et l'Espagne.

Ce paradoxe s'explique par le fait que la France est un pays par lequel de nombreux touristes européens transitent pour se rendre jusqu'à leur lieu de vacances. En effet, la position géographique de la France est telle que ce pays constitue un passage obligé pour de nombreux touristes européens dont la destination finale est l'Espagne ou l'Italie. L'ensemble de ces touristes « en transit », qui ne passent qu'un nombre très limité de nuitées en France, font augmenter le chiffre du nombre d'arrivées mais pèsent peu en termes de recettes.

Le tableau suivant indique la répartition des arrivées selon la durée de séjour en 2004.

Durée du séjour	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 à 6 nuits	7 à 13 nuits	14 à 27 nuits	28 nuits et plus	TOTAL
Part des arrivées	18,1 %	18,0 %	12,7 %	19,4 %	18,2 %	10,6 %	2,9 %	100 %

Source : Estimation Direction du Tourisme

Ces chiffres montrent clairement que nombreux sont les touristes qui ne font que passer par la France. Environ un étranger sur cinq ne passe qu'une nuit en France. Près de la moitié (48,8 %) des séjours ont une durée inférieure ou égale à trois nuitées.

- **Nuitées passées par les touristes étrangers en France**

Le chiffre qui correspond au volume de nuitées passées par les touristes de chaque nationalité en France est le meilleur indicateur de fréquentation touristique. Contrairement au nombre d'arrivées, il prend mieux en compte la durée des séjours.

Le tableau ci-dessous indique par nationalité les volumes de nuitées passées en France par les touristes étrangers. Entre 2003 et 2004, on estime que le nombre de nuitées passées par l'ensemble des touristes étrangers en France a diminué de 1 %, passant de 567 à 561 millions de nuitées.

**Nuitées de touristes étrangers en 2004 selon leur zone de résidence**

<i>Pays de résidence</i>	Nuitées (en millions)	Évolution 2004/2003
Royaume-Uni, Irlande	105,2	- 3,5 %
Allemagne	102,5	- 3,2 %
Pays-Bas	78,0	- 1,3 %
Belgique, Luxembourg	64,7	+ 1,2 %
Italie, Grèce	54,5	- 2,0 %
États-Unis	26,2	+ 5,0 %
Espagne, Portugal	23,8	+ 5,4 %
Japon	4,0	+ 4,5 %
Autres	102,4	+ 0,1 %
<b>Total</b>	<b>561,3</b>	<b>- 1,0 %</b>

Source : Estimation Direction du Tourisme

- **Recettes de la ligne voyages de la balance des paiements en 2004**

Les dépenses des touristes étrangers en France ont progressé de 1,5 % en 2004 par rapport à l'année 2003, et s'élèvent à 32,8 milliards d'euros. Compte tenu de la hausse des prix, on peut considérer que les recettes du poste « voyages » de la balance des paiements en volume sont à peu près stables en 2004 par rapport à 2003.

Les recettes touristiques engendrées par les principales clientèles européennes sont globalement en baisse en euros constants, à l'exception des recettes espagnoles et belges. En revanche, les recettes des pays non-européens sont en hausse en 2004, tout en restant très inférieures à celles de l'année 2002.

L'appréciation de l'euro a rendu la destination France plus chère en 2004 qu'en 2003 pour la plupart des pays n'appartenant pas à l'Union Économique et Monétaire. De nombreux touristes hors zone euro ont donc été contraints de restreindre leurs dépenses lors de leur séjour en France. Cela explique pourquoi la hausse des recettes des ressortissants des États-Unis (+1,2 %) est plus faible que la hausse de la fréquentation en nuitées de ce même pays (+5 %) ; ainsi la dépense moyenne par nuitée des touristes américains a diminué.

- **Compétitivité par les prix : nouvelle dépréciation du dollar par rapport à l'euro**

Les prix constituent un des éléments de la compétitivité touristique d'un pays. Il faut les apprécier une fois pris en compte les effets des taux de change.

En matière de taux de change, l'année 2004 est marquée par la poursuite de la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro : - 9,1 % après - 16,4 % en 2003. De la mise en place de l'euro en 1999 jusqu'en 2001, le dollar s'était apprécié de façon continue par rapport à la monnaie européenne, d'environ 20 % au total. En 2002, le mouvement se retourne, la dépréciation est très rapide : en moyenne pour 2004, le dollar est désormais 14 % en dessous de son niveau de 1999.

En 2004, les mouvements des autres principales devises en dehors de la zone euro sont de bien plus faible ampleur que le mouvement du dollar :

- pour la quatrième année consécutive le yen se déprécie (de 2,6 %) par rapport à l'euro ; mais cette baisse est de bien plus faible ampleur que celles des 3 années précédentes pour lesquelles la baisse totale dépassait 30 %. Cependant, ces quatre années de dépréciation ne compensent pas encore la forte appréciation des années 1999 et 2000 : par rapport au niveau de 1998, l'appréciation du yen est encore de près de 9 %.
- Après trois dépréciations successives en 2001, 2002 et 2003, la livre sterling s'apprécie légèrement par rapport à l'euro en 2004. Par rapport au niveau de 1996, la livre est désormais 20 % au-dessus.

En 2004, la dépréciation moyenne des monnaies étrangères par rapport à l'euro a juste compensé la hausse des prix. La position compétitive de la France s'est sensiblement réduite, mais moins que l'année précédente. Elle reste cependant élevée si on la compare à celle qui prévalait en 1995, année à partir de laquelle les arrivées de touristes étrangers en France ont connu une forte croissance.

## LES PRIX DANS QUELQUES ACTIVITÉS CARACTÉRISTIQUES

Les prix sont mesurés par sept postes de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE qui correspondent aux principales dépenses touristiques.

### Variation en moyennes annuelles des prix (en %)

	2000/1999	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2004/2003
<b>Ensemble de l'économie</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>
Hôtels + Pensions	3,3	3,9	4,9	4,1	3,9
Hébergements de vacances	6,6	3,4	5,9	- 1,5	2,3
Voyages organisés	1,1	6,1	3,0	0,4	1,8
Restaurants + cafés	1,8	2,4	4,3	2,5	1,9
Produits alimentaires	2,3	5,8	2,8	1,6	1,1
Services de transports	1,0	3,1	2,5	3,5	1,1
Utilisation de véhicule	7,4	-0,7	0,7	2,5	4,9
Loisirs, culture	-0,4	0,4	0,4	- 0,5	-0,5
<b>Moyenne du tourisme</b>	<b>1,8</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>

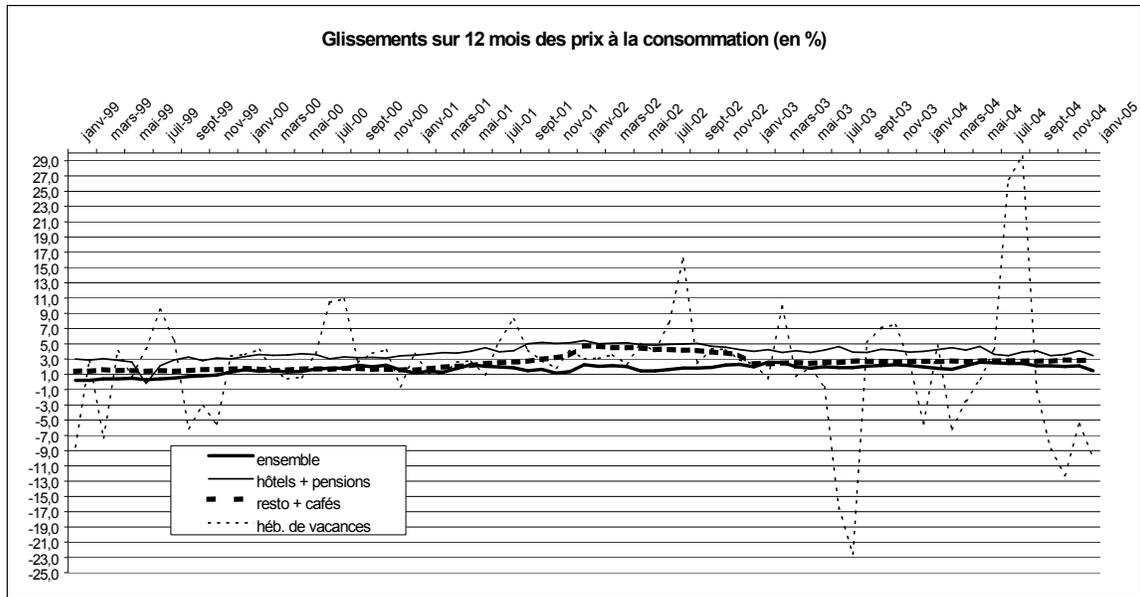
Source : INSEE (indice des prix à la consommation)

L'augmentation générale des prix a été identique en 2003 et en 2004, et l'inflation a été globalement maîtrisée. Les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,6 % et ceux des

services de 2,6 % en 2004. Par contre, les prix de l'énergie, et en particulier des produits pétroliers, ont fortement augmenté. Cependant, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar a amorti les effets sur les prix à la consommation des hausses des prix de l'énergie.

Pour les activités touristiques, les hausses de prix s'avèrent en moyenne en 2004 identiques à la moyenne d'ensemble. Cependant, les prix de l'hôtellerie continuent depuis plusieurs années à augmenter sensiblement plus vite que la moyenne d'ensemble. Ce sont surtout les prix des services de transport et de l'utilisation des véhicules qui ont fortement augmenté en 2004.

Du côté de l'hébergement et la restauration, l'examen mois par mois des hausses fournit des indications sur les tendances :



Source : INSEE (indice des prix à la consommation France métropolitaine)

Pour les hôtels et pensions, le rythme de hausse en glissement annuel s'avère du même ordre que l'année précédente autour de 4 %. Pour les restaurants et les cafés, le rythme de hausse s'est un peu accéléré en cours d'année de 2,4 %-2,5 % au premier semestre à 2,7 % à partir d'août. Les prix des hébergements de vacances sont très sensibles à la demande : en 2003, les prix de juillet-août avaient été très bas (respectivement -16 % et -22 % pour juillet et août par rapport aux mois correspondants de 2002) ; en 2004, les prix de juillet et août rebondissent et dépassent les prix 2002.

## ACTIVITÉ DES ENTREPRISES TOURISTIQUES

- **Hôtellerie : la fréquentation étrangère en 2004 stable par rapport à 2003**

La fréquentation hôtelière étrangère de l'année 2004 est très proche de celle de 2003 qui était particulièrement faible en raison du contexte international mouvementé. Si on assiste en 2004 à un retour des clientèles américaine et japonaise, la clientèle européenne continue à diminuer, et la fréquentation étrangère est restée inférieure de 10 % à celle de 2002.

Sur l'année 2004, le taux d'occupation moyen de l'hôtellerie de tourisme est identique à celui enregistré pour l'année 2003 : il s'établit à 58,6 %. Les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe

enregistrent la meilleure progression de taux d'occupation avec une hausse de 1,3 point par rapport à 2003. Leur taux d'occupation (60,5 % sur l'année 2004) n'est cependant pas encore revenu au niveau de 2001 (66,9 %) parce que l'augmentation du parc de cette catégorie d'hôtel a été plus rapide que celle de la clientèle sur la période.

Les hôtels 2 étoiles sont la seule catégorie d'établissements à enregistrer une baisse en 2004 de leur taux d'occupation, cette baisse est cependant légère (- 0,5 point). Sur l'année 2004, les taux d'occupation des autres catégories d'hôtels augmentent légèrement (+0,1 à +0,3).

- **Hôtellerie de plein air : baisse des nuitées en 2004, mais les emplacements équipés d'un hébergement type mobil-home s'en sortent mieux**

Après avoir repris en 2003, la fréquentation recule à nouveau en 2004 dans l'hôtellerie de plein air. Selon les résultats de l'enquête menée par l'Insee et la Direction du Tourisme, environ 94,5 millions de nuitées ont été enregistrés entre mai et septembre de cette année, soit 6 % de moins que l'année dernière, probablement en raison de conditions climatiques médiocres. Les résultats de 2004 sont toutefois supérieurs à ceux de l'an 2000, très mauvaise année pour le camping suite au naufrage de l'Erika sur la côte atlantique.

Cette baisse est autant imputable à la clientèle étrangère (-7,3 % en nuitées) qu'à la clientèle française (-5,5 %). Les taux d'occupation sont en baisse globale de 2,3 points ; toutefois, plus le niveau de confort du camping est important, moindre est la baisse de fréquentation par rapport à 2003. Le taux d'occupation moyen cache une forte disparité entre les emplacements nus et ceux équipés d'un hébergement de type mobil-home, chalets, HLL... Pour ces derniers, le taux d'occupation est de 16 % supérieur au taux d'occupation des emplacements nus. Plus souvent occupés, ces emplacements sont aussi plus remplis : le nombre moyen de personnes sur les emplacements équipés est supérieur de 25% à celui observé sur les emplacements nus. En conséquence, les nuitées réalisées sur les emplacements équipés représentent 26 % de la fréquentation des campings ; cette proportion augmente naturellement avec le niveau de confort du terrain. 47 % des nuitées françaises dans les campings 4 étoiles sont réalisées sur un emplacement locatif équipé d'un hébergement léger.

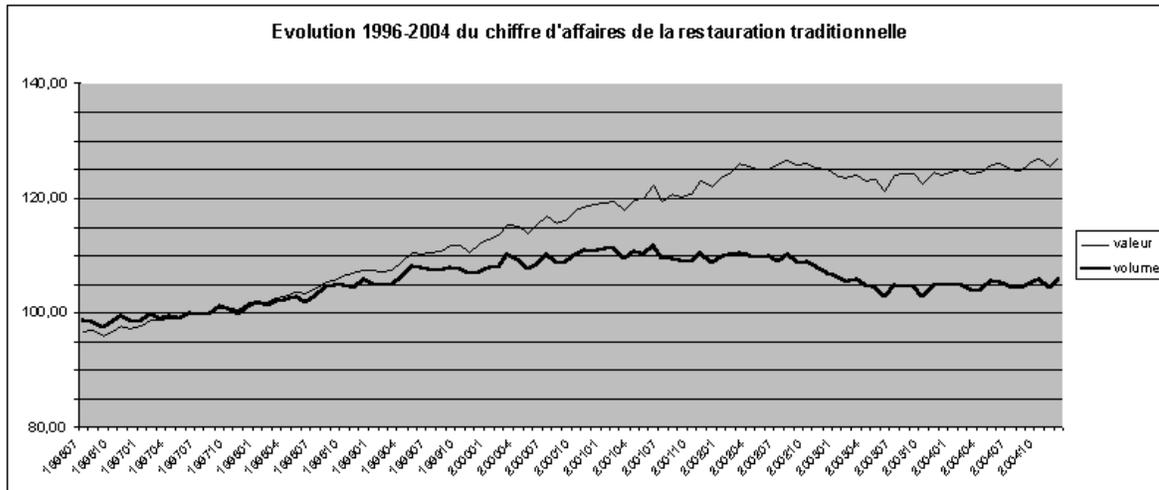
- **Résidences de tourisme : une année 2004 médiocre**

Selon le SNRT (Syndicat National des Résidences de Tourisme et de l'Hébergement Saisonnier), l'année 2004 s'est avérée médiocre. Pourtant la saison d'hiver avait été globalement satisfaisante, mais la saison estivale n'a pas été très bonne. Le syndicat estime que la mémoire de la canicule et des incendies de forêt de 2003 a pu jouer négativement. Il note par ailleurs que dans un contexte d'accroissement des ventes de dernière minute, le mois d'août a été pénalisé par le mauvais temps sur les côtes de Bretagne et de l'Atlantique.

- **La restauration traditionnelle : une année de petite reprise**

L'indicateur d'activité de la restauration traditionnelle (COE-UMIH) est désormais publié en base 100=1997 après correction des variations saisonnières en valeur (chiffres d'affaires) et en volume (nombre de couverts servis). Cette présentation permet de mieux rendre compte des évolutions tendanciennes.

## Evolution trimestrielle du chiffre d'affaires de la restauration traditionnelle



L'année 2003 a subi un creux de l'activité. Après une période de croissance assez soutenue entre 1996 à 2000, l'activité a subi un freinage et s'est même contractée en 2002 et surtout en 2003. Cette année-là le volume de l'activité se réduit de 4,2 %, ce qui entraîne la seule baisse annuelle de toute la période pour l'évolution en valeur. En 2004, la situation ne se redresse que légèrement (progression de 0,2 % en volume et de 1,5 % en valeur).

- **Agences de voyage : une année difficile**

Selon l'enquête menée par le SNAV (Syndicat National des Agents de Voyages) et le COE (Centre d'Observation Économique), après trois années de recul du volume de l'activité, les agences de voyages ont retrouvé en 2004 une croissance positive : leur chiffre d'affaires a augmenté de 3,9 % en valeur pour une baisse des prix de 1 %, soit une hausse en volume de 4,9 %. L'activité des agences se concentre environ pour les trois quarts dans la billetterie (73,5 % de l'activité globale en 2004).

La billetterie s'est avérée très dynamique en 2004 avec une croissance en volume de 6,3 % pour une baisse des prix de 1,7 %, soit une croissance en valeur de 4,6 %. Ce dynamisme provient à la fois du dynamisme de la billetterie aérienne et de la billetterie ferroviaire. En ce qui concerne l'aérien, le développement de la concurrence, notamment en liaison avec la poursuite du développement des compagnies à bas coûts, a certainement contribué au développement rapide de la demande dans un contexte de baisse des prix favorisé par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

De leur côté, les voyages à forfait connaissent une évolution beaucoup moins dynamique : leur chiffre d'affaires ne progresse que de 0,8 % sur l'année et diminue de 0,3 % en volume, compte tenu d'une hausse des prix de 1,1 %. Là aussi, la concurrence est vive, notamment entre les agences traditionnelles et les agences en ligne qui se développent rapidement.

- **Les sites touristiques (musées, monuments, parcs récréatifs...)**

Les événements du 11 septembre avaient joué négativement en 2001 sur la fréquentation des sites touristiques par la combinaison de deux effets : un effet psychologique négatif par rapport aux lieux collectifs et la baisse du nombre des touristes étrangers. Depuis

2002, ces deux effets semblent s'être nettement estompés même si les records de fréquentation de 2000 ne sont pas partout reproduits. Au moment de l'écriture de ces lignes, les données de fréquentation sont loin d'être toutes disponibles. Par ailleurs, pour l'appréciation des statistiques de fréquentation de chacun des sites, il faut tenir compte de la dynamique propre à chaque site : nouvelles expositions, nouvelles attractions,... d'un côté, essoufflement éventuel de l'autre.

En règle générale, la fréquentation 2004 semble en progrès par rapport à la fréquentation 2003 qui correspondait à un point bas sur plusieurs années.

Dans Paris et sa région, la fréquentation de plusieurs sites importants montre ainsi un rebond en 2004. La fréquentation du musée du Louvre a atteint son plus haut niveau historique en 2004 avec 6,2 millions de visiteurs contre 5,7 millions en 2003, soit une hausse de près de 9%. La fréquentation du musée d'Orsay en atteignant pratiquement en 2004 les 2,6 millions de visiteurs, après seulement 1,8 million en 2003, retrouve un niveau qui n'avait été atteint qu'à la fin des années quatre vingt dix. La Tour Eiffel a reçu 6,2 millions de visiteurs en 2004 après 5,9 en 2003, elle retrouve ainsi un niveau de fréquentation supérieur à 6 millions qui prévaut depuis 1998.

Pour le parc Eurodisney, l'année 2004 a été marquée par des efforts de résolution de la situation financière avec une augmentation de capital et une renégociation de la dette. Dans ce contexte, la fréquentation du parc est restée stable en 2004 par rapport à 2003 avec 12,4 millions de visiteurs. En ce qui concerne le Parc Astérix, après plusieurs années autour de 1,75 million de visiteurs, la fréquentation a approché les 2 millions en 2004.

Depuis son point haut de 1997, la fréquentation du Futuroscope avait subi une érosion continue jusqu'en 2003 : elle avait ainsi été ramenée de plus de 2,6 millions de visiteurs en 1997 à 1,2 million en 2003. Par rapport à ce point bas auquel avaient contribué des mouvements sociaux au printemps et la canicule de l'été, la fréquentation se redresse en 2004 avec 1,4 million de visiteurs.

- **Les transports**

- **Aérien : une croissance globale entraînée par la progression du trafic international avec un nouveau recul du trafic intérieur**

Après trois années difficiles, le trafic aérien renoue en 2004 avec une nette croissance : + 6,4% en nombre de passagers transportés. Les dynamiques s'avèrent très différentes entre le trafic international et le trafic intérieur.

Le trafic international progresse fortement (+9,4 % en nombre de passagers) après une année 2003 de croissance beaucoup plus modérée. Cette progression était attendue en 2003, mais avait été entravée par le conflit en Irak et l'épidémie de SRAS en Asie. La croissance résulte de plusieurs éléments convergents : l'extension du marché des compagnies à bas coûts en Europe dans le contexte de l'arrivée dans l'Union européenne de nouveaux pays membres, la croissance économique en Asie...

En 2004, le recul du trafic intérieur se poursuit : il est seulement un peu moins fort (- 2,3 %) qu'en 2003 (- 5 %). Les disparitions d'Aeris en novembre 2003, puis d'Air littoral en février 2004, ont engendré un déficit d'activité qui n'a pas été compensé auprès des autres transporteurs.

**- Ferroviaire : très nette reprise en 2004 (+ 4%) du trafic voyageurs**

Le transport ferroviaire de voyageurs reprend en 2004 sa progression après une année de baisse en 2003 (- 1,8 %). Cette dernière année avait été marquée notamment par des mouvements sociaux. Après une pause en 2003, la croissance du trafic TGV reprend en 2004, en particulier en ce qui concerne Eurostar (+10,7 %) qui profite en année pleine de l'ouverture en septembre 2003 d'un tronçon à grande vitesse sur la partie britannique du parcours. Le trafic des autres TGV progresse aussi, mais plus faiblement (entre 3,4 et 4,5 %).

**- Routier : progression de la circulation en 2004, plus soutenue qu'en 2003**

Sur l'ensemble du réseau (national et local), la circulation routière a augmenté de 1,9 %, soit un peu plus vite que l'année précédente (+ 0,8%). L'accélération du trafic semble provenir de l'accroissement des trajets les plus courts si on en juge par les évolutions selon les types de réseau.

Évolution de la circulation	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2004/2003
Ensemble	+ 3,7 %	+ 2,8%	+ 1,6%	+ 1,9%
Routes nationales	+ 1,8 %	+ 1,7%	+ 1,2%	+ 1,1%
Autoroutes non concédées	+ 3,3 %	+ 2,1%	+ 0,8%	+ 3,1%
Autoroutes concédées	+ 5,3 %	+ 4,7%	+ 2,5%	+ 2,6%

Source : SETRA, ASFA

## **POSTE « VOYAGES » DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2004**

**L'excédent du poste « voyages » se réduit à nouveau.**

D'après les statistiques élaborées par la Banque de France<sup>2</sup>, le **solde** excédentaire du poste « voyages » de la balance des paiements s'est réduit de 1,2 milliard d'euros (-10,7 % par rapport à 2003), s'établissant à 10,4 milliards en 2004. Rappelons que le record avait été établi en 2000 avec 14,1 milliards.

Les recettes se sont établies sur l'ensemble de l'année 2004 à 32,8 milliards d'euros contre 32,3 M € en 2003, soit une hausse de 1,5 %.

De leur côté, les dépenses se sont montées à environ 22,4 milliards d'euros, en progression de 8,3 % par rapport aux 20,7 milliards de 2003.

<sup>2</sup> Statistiques après correction dite de « Zurich ».

**Recettes et dépenses de la ligne « voyages », 1998-2004**

En millions d'euros

	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2004 -2003</b>
<b>Recettes</b>	26 501	29 402	33 301	33 679	34 190	32 349	32 832	+ 1,5 %
<b>Dépenses</b>	16 732	17 402	19 227	20 055	20 580	20 712	22 439	+ 8,3 %
<b>Solde</b>	<b>9 769</b>	<b>12 000</b>	<b>14 074</b>	<b>13 624</b>	<b>13 610</b>	<b>11 637</b>	<b>10 393</b>	<b>- 10,7%</b>

Source : Banque de France